



U4U - Union pour l'Unité AISBL

Bruxelles, le 20 décembre 2017

Mise en conformité avec le RGPD : description de Traitement

Gestion des élections professionnelles

Responsable du traitement : U4U AISBL

Destinataire : U4U AISBL

Finalités du traitement

Le processus a pour finalités :

1. D'établir les listes de candidats aux élections professionnelles des Institutions Européennes en application du Statut du Personnel et des Accords-cadres propres à chaque Institution
2. De faire campagne électorale, en diffusant largement du matériel électoral (affiches, tracts, professions de foi, photos, textes...)
3. De faire connaître l'activité des élus dans les organes auxquels ils ont été élus
4. De nommer des représentants du syndicat dans les groupes de travail établis dans le cadre du dialogue social et de la représentation du personnel, pour chaque Institution
5. De faire connaître l'activité des personnes ainsi nommées dans les organes auxquels ils ont été nommés.

Mesures de sécurité

Les données personnelles traitées par U4U ne sont en aucun cas transmises à d'autres destinataires, ni avec ni sans contrepartie financière. Les personnes ayant besoin de connaître ces données signent un [accord de confidentialité](#) et s'engagent sur des chartes déontologiques.

Ce traitement n'est pas sous-traité.

Catégories de personnes concernées

Fonctionnaires et agents des Institutions européennes et autres organismes internationaux, actifs ou retraités.

Catégories de données à caractère personnel

Les données gérées sont :

- Identité personnelle (nom et prénom...)
- Photos ou vidéos relatives aux finalités
- Adresses courriel professionnelles
- Statut professionnel (catégorie de personnel, grade, affectation...)
- Profession de foi
- Rapports, documents, déclarations, photos et/ou vidéos, prise de position relatant ou témoignant de l'activité des groupes, sous-groupes, comités, commissions ainsi que des activités des personnes elles-mêmes.

Durée de conservation des données

Les données sont conservées sur une longue période car elles ont un intérêt archivistique. Cette conservation durera tant que les données resteront pertinentes pour que le personnel des Institutions puisse connaître les positions syndicales de U4U, leurs évolutions et leurs résultats, ainsi que les équipes et les individus qui ont porté ces positions, en particulier en se portant candidat ou en acceptant une nomination.

Afin de mettre en balance la nécessaire transparence de l'action syndicale avec le respect des données personnelles telles que décrites ci-dessus, les principes ci-après sont d'application :

- Les candidats ne pourront se prévaloir d'un droit à la confidentialité de ces données personnelles durant la campagne électorale et s'ils sont élus, durant leur mandat.
- Six mois après la campagne électorale, les candidats non-élus pourront demander à contact@u4unity.eu que leur profession de foi soit retirée du site web. Les candidats élus ne pourront adresser une telle demande qu'un an après l'expiration de leur mandat, afin de permettre aux électeurs de comparer engagements électoraux et actions durant le mandat.
- Par contre, les autres éléments de la campagne électorale (liste électorale comportant l'identité des candidats, y compris leur photo, affiches, tracts, pages web...) seront conservés sur une longue période, pour leur intérêt historique et pour permettre aux électeurs de comprendre les positions syndicales de U4U.
- Les élus et les personnes nommées par U4U, élues ou non, dans les organes de concertation professionnelle ou les groupes de travail feront également l'objet d'une publicité des mêmes données personnelles (en tout ou partie) et des comptes-rendus de leurs actes (positions, déclarations, contributions...) relatifs à l'exécution de leur mandat. Ces données pourront être conservées sur une longue période, pour leur intérêt historique et pour permettre aux électeurs de comprendre les positions syndicales de U4U.

Base légale : article 6(a) ; 6(b) ; 6(c) ; 6(f) ; article 9.2(d) ; article 17.3(a) et 17.3(d) du RGPD

La fourniture des données est à caractère contractuel, librement consentie dans le cadre d'un engagement politique et syndical de participer à des élections professionnelles et/ou à des groupes de travail. La personne concernée fournit ces données à caractère personnel pour participer aux activités syndicales, en toute transparence, et pour être utilisées en leur donnant le maximum de publicité possible auprès de l'ensemble du personnel des Institutions et des Administrations de ces Institutions.

Droit d'accès et de rectification, retrait du consentement

La personne dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et, dans les limites ci-dessus définies, de suppression des données personnelles le concernant. Elle dispose également d'un droit d'opposition au traitement de ses données, pour des motifs légitimes. Pour exercer ses droits, l'utilisateur doit adresser un courriel au webmaster (webmaster@u4unity.eu) en accompagnant sa demande d'une copie d'un titre d'identité signé.

Réclamation auprès d'une autorité de contrôle ou recours juridictionnel

L'autorité de contrôle est la [CPVP](#) Commission de la protection de la vie privée Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles, Belgique. La personne a le droit d'introduire une réclamation auprès de cette Autorité.

La personne a le droit à un recours juridictionnel devant les tribunaux Belges francophones de Bruxelles.